

Lieu de passation : CREIL

ECRIVEZ EN MAJUSCULES

Nom : _____

Nom d'épouse : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Sexe : HOMME FEMME

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Ville de naissance : _____ Langue maternelle : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Avez-vous déjà passé le DELF : Oui – Non. Si oui, indiquez votre numéro de candidat : _____

EXAMEN CHOISI :

- DELF A1 TOUT PUBLIC
- DELF A2 TOUT PUBLIC
- DELF B1 TOUT PUBLIC
- DELF B2 TOUT PUBLIC

DATE CHOISIE :

DELF TOUT PUBLIC

- Mercredi 16 (DELF A1 et A2), jeudi 17 (DELF B1 et B2) **octobre 2019 – date limite d'inscription : 13 septembre 2019**
- Mercredi 11 (DELF A1 et A2), jeudi 12 (DELF B1 et B2) **décembre 2019 – date limite d'inscription : 8 novembre 2019**

Paiement de l'inscription :

DELF A1 OU A2 : 110 €

DELF B1 OU B2 : 140 €

Banque :

Numéro de Chèque :

Important : Protection des données personnelles

Vous êtes amené à nous communiquer des informations personnelles en remplissant nos formulaires d'inscription aux stages ou aux examens. Conformément Règlement général sur la protection des données (RGPD) en vigueur vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

[Pour plus de précisions cliquez ici](#)

Fait à :

Le :

Signature :



Une procédure d'inscription simple et facile :

Vous n'avez pas besoin de vous déplacer, toutes les inscriptions se font par courrier.

Remplir la demande d'inscription et l'envoyer par envoi simple à l'adresse suivante :

Association LE POLE
Centre d'examens TCF
139/147, avenue Paul Vaillant-Couturier
93 120 LA COURNEUVE

Pour être complet, votre dossier doit obligatoirement comporter :

- un chèque à l'ordre du POLE (Paiement uniquement accepté par chèque),
 - 110 € pour le niveau A1 et A2
 - 140 € pour le niveau B1 et B2
- la photocopie lisible de votre pièce d'identité recto-verso,
- 2 timbres postaux (0.88 cts) pour un envoi simple,
- **Une enveloppe LETTRE SUIVIE FORMAT A4 libellée à vos nom et adresse.**



Toute demande d'inscription incomplète sera rejetée.

Votre inscription ne sera enregistrée qu'à la réception de la fiche d'inscription complétée, accompagné des pièces demandées.

Après l'enregistrement de votre dossier, une convocation vous sera envoyée par courrier 10 jours avant la session avec les informations utiles

Si vous ne vous présentez pas à l'examen, vous ne serez pas remboursé.

En cas d'impossibilité majeure ou de désistement, un report sur la session suivante est accepté à condition de présenter un justificatif d'absence : maladie (certificat médical), difficultés mobiles (retard de train, grève de transport, etc.).